

**Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants**اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants  
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях

Secrétariat de la Convention de Stockholm  
Maison internationale de l'environnement 1  
11-13, chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine – Genève  
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29  
Télécopie : +41 22 917 80 98  
Adresse électronique : ssc@pops.int  
www.pops.int

**Dossier: SC/POPRC****Date: 4 juin 2012****Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur les projets de rapports sur les solutions de remplacement de l'endosulfan et du DDT**

A sa cinquième réunion, par décisions SC-5/4 et SC-5/6 respectivement, la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants a prié le Comité d'étude des polluants organiques persistants d'évaluer les solutions de remplacement de l'endosulfan et du DDT conformément aux orientations générales pour l'examen des considérations liées aux solutions et produits de remplacement des polluants organiques persistants inscrits et des substances chimiques candidates (UNEP/POPS/POPRC.5/10/Add.1) sur la base d'informations fournies par les Parties et les observateurs.

Les Parties et les observateurs ont présenté des informations sur des solutions de remplacement chimiques et non chimiques de l'endosulfan et du DDT, qui ont été compilées par le Secrétariat pour examen par le Comité d'étude des polluants organiques persistants.

A sa septième réunion tenue en octobre 2011, le Comité a examiné les informations et il a relevé dans celles-ci des lacunes potentielles. Le Comité a créé un groupe de travail spécial pour évaluer les informations sur les solutions de remplacement de l'endosulfan, conformément au plan de travail figurant dans l'annexe I à la décision POPRC-7/4 et sur les solutions de remplacement du DDT identifiées dans le document UNEP/POPS/POPRC.7/INF/19, conformément au plan de travail figurant dans l'annexe I à la décision POPRC-7/8.

Des informations supplémentaires sur les solutions de remplacement de l'endosulfan ont été recueillies auprès des Parties et des observateurs concernant les lacunes identifiées. Le groupe de travail spécial a mis au point une méthode pour l'évaluation des solutions de remplacement chimiques de l'endosulfan et du DDT, ainsi qu'une méthode pour l'évaluation des solutions de remplacement non chimiques de l'endosulfan. Le groupe de travail a ensuite examiné les informations sur les solutions de remplacement des deux produits chimiques et a développé les projets de rapports ci-joints :

- Résultats de l'évaluation des solutions de remplacement chimiques de l'endosulfan et du DDT (« Assessment of Alternatives to Endosulfan and DDT »);
- Document de support contenant un résumé d'informations techniques spécifiques à chaque produit chimique évalué (« Background Document to the Report on Assessment of Alternatives to Endosulfan and DDT »), et;
- Evaluation des solutions de remplacement non chimiques de l'endosulfan (« Evaluation of Non-chemical Alternatives to Endosulfan »).

**A: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm**  
**Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

**Cc: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève**

/..

Vous êtes invité(e) à **examiner et à fournir vos observations techniques sur les trois projets de rapports sur les solutions de remplacement de l'endosulfan et du DDT** au Comité d'étude des polluants organiques persistants au plus tard le **22 juin 2012**.

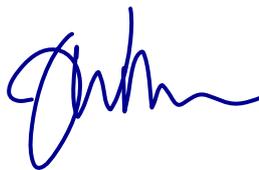
Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : [ssc@pops.int](mailto:ssc@pops.int) et [awarmuth@pops.int](mailto:awarmuth@pops.int).

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm  
Att : Comité d'étude des POP  
Mme Andrea Warmuth  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
11-13 chemin des Anémones  
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse  
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur support papier, n'hésitez pas à contacter Madame Andrea Warmuth (courriel: [awarmuth@pops.int](mailto:awarmuth@pops.int); téléphone +41 22 917 8853).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Jim Willis  
Secrétaire Exécutif

Pièce jointe